

L'accueil de Loisirs du Chambon

Le mercredi après midi

12h - 12h30
13h30 - 14h
17h - 18h30

Les enfants sont accueillis par groupe. Les animatrices de la Ville préparent avec les enfants des projets d'animation répondant à leurs besoins et envies.

Les vacances

7h30 - 9h au Chambon
7h30 - 8h30 à l'école Joliot-Curie
(navette à 8h20 place Jean-Tavé)
13h30 - 14h
17h - 18h30

L'équipe d'animation profite du cadre exceptionnel du site pour élaborer des projets sur la semaine et organiser des sorties. Durant les vacances, nous continuons à rendre les enfants acteurs de leurs loisirs en les impliquant dans la vie du centre.

Renseignements/inscriptions

Mairie : 05 55 21 73 00
Portail famille : contact@servicesagglo-tulle.fr
Mercredis/vacances : 05 55 26 52 80

Le service Jeunesse

Le service jeunesse souhaite mettre en place des animations sur le temps libre des jeunes, développer des actions et projets en collaboration avec eux et leur donner une place en les impliquant dans la vie de la cité.

Des actions existent déjà

Le Pass'jeune

Programmation d'activités en libre accès sur les différents quartiers de la ville pendant les vacances.

Les séjours et stages

Animations organisées selon les thématiques proposées par les jeunes (sur inscription).

Porteurs de paroles

Valoriser auprès du grand public la parole des jeunes sur des sujets de société.



ville de tulle - officiel



ville2tulle

Où se renseigner ?

Centre Culturel et Sportif

Julien Devot

06 42 60 31 36 — julien.devot@ville-tulle.fr

Jonathan Cordoba

06 77 92 56 41 — jonathan.cordoba@ville-tulle.fr

Service scolaire et périscolaire

Rentrée scolaire

Emploi du temps sur 4 jours

- ◆ Garderie du matin **7h30**
- ◆ Rentrée en classe **8h30**
- ◆ Repas maternelle **11h45**
- ◆ Repas élémentaire **12h**
- ◆ Rentrée en classe maternelle **13h45**
- ◆ Rentrée en classe élémentaire **14h**
- ◆ Fin des cours **16h30**
- ◆ Garderie **16h30 - 18h30**
- ◆ Etudes surveillées élémentaire :
lundi jeudi **16h40 - 17h40**

Le mot de l'elue

Madame, Monsieur,

La Ville souhaite accompagner au mieux la jeunesse tulliste pour faciliter la réussite et l'épanouissement de chaque enfant et adolescent.

Pour cela, une attention particulière est accordée à l'accompagnement des équipes pédagogiques dans les écoles publiques de la cité.

Une offre de services éducatifs est proposée sur les temps périscolaires (garderies et restauration) et sur les temps extrascolaires le mercredi et en période de vacances scolaires.

Cette plaquette a pour ambition de vous apporter les informations nécessaires pour mieux connaître les services proposés par la collectivité.

Les élus et les services restent à votre disposition pour répondre à vos questions.

Cordialement,

Sandy Lacroix
Adjointe au Maire de Tulle
en charge de l'Education et de la Jeunesse

Pensez à mettre à jour vos dossiers auprès des services pour bénéficier des tarifs adaptés aux différentes prestations.

Autour de la classe

Garderie matin **7h30 - 8h20**

Accueil des enfants avant la classe
Garderie payante

Pause méridienne

11h45 - 13h35 maternelles
12h - 13h50 élémentaires

Repas pris en service avec jeux de cour

Sieste pour les maternelles

Les repas sont préparés par la Ville de Tulle en cuisine centrale.

Garderie du soir (payante) :

16h30 - 18h30

Jeux libres et animations

Etude surveillée **16h40 - 17h40**

Service gratuit les lundis et jeudis pour les élèves élémentaires inscrits en garderie.

Elle s'effectue par petits groupes de 30 minutes.

Où se renseigner ?

Mairie de Tulle
05 55 21 73 00 - www.agglo-tulle.fr
Auprès de la référente périscolaire de votre école

Le Campus junior

Gratuit, il accueille les enfants le mercredi matin, et permet de proposer une matinée éducative et d'apprentissages. Il ne s'agit pas d'un mode de garde ponctuel mais d'une inscription à un cycle d'apprentissage. Les enfants choisiront une activité qu'ils devront suivre tout le trimestre.

◆ Lieu d'accueil

Ecole Joliot-Curie. Selon les cycles d'apprentissage choisis, les enfants resteront à Joliot-Curie ou se rendront sur les sites, à pied ou en bus.

◆ Inscriptions

L'inscription est obligatoire. Vous devrez également choisir une activité parmi celles proposées.

Si vous souhaitez que votre enfant poursuive sa journée au Chambon, vous devrez procéder à une seconde inscription auprès du Centre de loisirs.

◆ Horaires

7h30-9h15 : garderie payante
9h15-11h15 : cycles d'apprentissages
11h15-12h30 : garderie payante
11h30 : navette Chambon

Renseignements/inscriptions

Mairie : 05 55 21 73 00
Portail famille : contact@services-agglo-tulle.fr